

Jean-Pierre LETTRON  
Conseiller municipal

OBJET : 1<sup>ère</sup> question orale  
Pour le conseil municipal  
du 18/12/2024

A  
MAIRIE DE BOURG-LA-REINE  
Monsieur le Maire  
6, boulevard Carnot  
92340 BOURG-LA-REINE

Date 6/12/2024

Monsieur le Maire,

Vous avez supprimé fin 2023 le manège Baby Lune de la place Condorcet, le 13 mars 2024 il se réinstallait sur la place située à côté de la poste au 77 Avenue du Général Leclerc.

Décision prise sans aucune concertation au sein de notre Conseil et sans aucune étude.

Le 5 septembre 2024 le propriétaire du manège apprend que son autorisation au 77 Avenue du Général Leclerc est suspendue à compter du 11 septembre 2024.

Depuis cette date, ni lui ni nous n'avons des informations officielles sur le retour du manège Baby Lune à Bourg-la-Reine.

S'il revient, à quel endroit serait-il autorisé à s'installer ?

Et dans cette hypothèse, un retour sur la place Condorcet est-il envisagé ? Sinon, pourquoi ?

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Pierre LETTRON